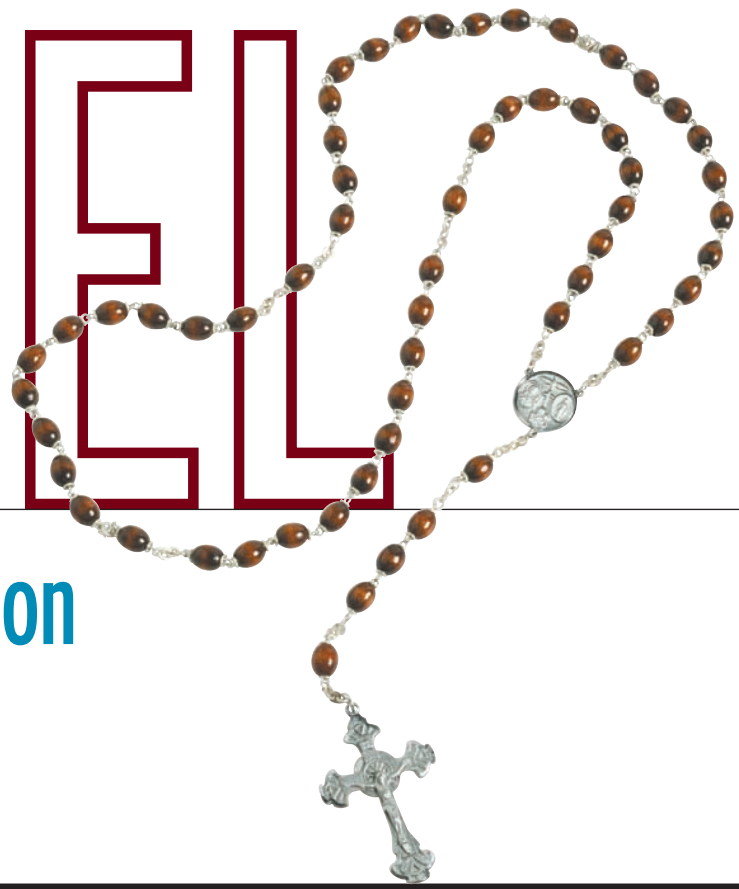




Lucas Tyler

ACTUEL



L'actualité
toute nue

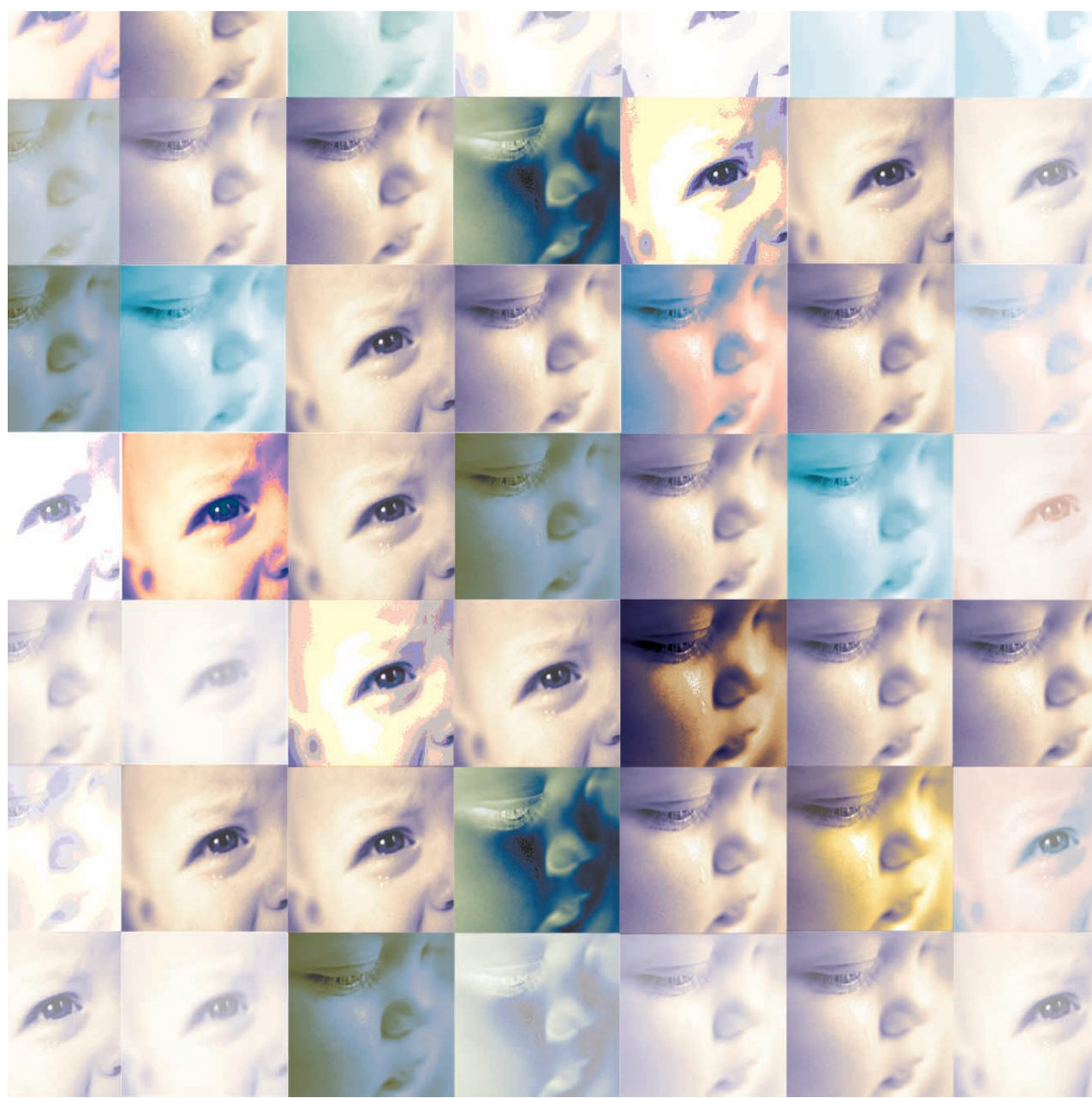
Page 7

La religion
du rave

page 6

La Presse

CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 16 MAI 2001



ET SI ON SE CLONAIT?

Depuis l'annonce de la naissance de la brebis Dolly, une bonne partie de l'humanité redoute le jour où on réussira à cloner un être humain. Mais alors que plusieurs pays, dont le Canada, s'apprêtent à interdire le clonage humain, des scientifiques intrépides s'y aventurent, invoquant le droit à la reproduction. À l'instar de la fécondation in vitro, tant décriée il y a 20 ans, le clonage humain pourrait-il finir par devenir socialement acceptable?



SYLVAIN LAROCQUE
collaboration spéciale

Qu'on le veuille ou non, la course au premier clone humain est bel et bien amorcée. La technique, qui dérive de celle utilisée en 1996 pour donner naissance à la brebis Dolly, est loin d'être au point, mais les travaux d'une poignée de scientifiques un peu partout dans le monde pourraient être beaucoup plus avancés qu'on ne le soupçonne. Selon plusieurs, il ne serait pas étonnant que le premier clone humain naisse d'ici deux ou trois ans, voire bien plus tôt – s'il n'est pas déjà né. Une naissance lourde de conséquences qui risque de prendre tout le monde par surprise.

Au début de l'année, le médecin italien Severino Antinori – reconnu pour avoir aidé une femme de 62 ans à devenir enceinte – et l'andrologue gréco-américain Panayiotis Zavos ont annoncé qu'ils se lançaient dans le clonage humain «pour aider les couples infertiles à avoir un enfant». S'appuyant sur leur vaste connaissance de la fécondation in vitro, ils

espèrent faire du clonage une technique de reproduction comme les autres.

L'annonce des deux médecins faisait suite à celle de chercheurs coréens qui, il y a quelques années, ont prétendu avoir créé un embryon humain cloné, mais qui, par considération éthique, l'auraient détruit au lieu de l'implanter dans l'utérus d'une mère porteuse.

C'est sans compter le projet du gourou Raël, qui présentait l'automne dernier à Montréal cinq femmes prêtes à porter en elles «le premier clone humain». Brigitte Boisselier, «évéque» de l'Église raélienne et «directrice scientifique» de Clonaid (la firme de clonage humain fondée par Raël), a assuré à *La Presse* la semaine dernière que les travaux se poursuivent dans un laboratoire secret situé aux États-Unis.

«Je peux vous dire qu'on embarasse la FDA (Food and Drug Administration)», lance M^{me} Boisselier jointe dans l'État de New York, où elle enseigne la chimie dans une petite université.

Le principal bailleur de fonds de l'entreprise est un couple américain qui a accepté d'avancer 500 000\$ US pour faire cloner son bébé, mort à la

suite d'une erreur médicale à l'âge de dix mois. Fertiles, les parents pourraient très bien avoir un autre enfant. Or, ce qu'ils veulent, c'est «retrouver» celui qui est mort.

«Il s'agit de donner une seconde chance à ce code génétique qui est disparu prématurément», explique M^{me} Boisselier.

Et les travaux, ça avance? «On n'arrête pas», répond-elle calmement. «Nous en sommes à énucléer des ovules et à nous assurer que nous pouvons reprogrammer adéquatement l'ADN des cellules. Il faut que cette étape soit très bien faite.»

S'inspirant de la technique de transfert nucléaire mise au point par le professeur Lawrence Smith de l'Université de Montréal, qui a participé à la conception de Dolly, l'équipe de M^{me} Boisselier (un généticien, un biochimiste et un médecin spécialisé en fécondation in vitro, tous raéliens) espère

ensuite passer à l'étape suivante: insérer le noyau d'une cellule du bébé dans un ovule préalablement vidé de son propre noyau. Il ne restera ensuite qu'à amalgamer le tout à l'aide d'un courant électrique, de manière à créer un embryon qu'on plantera dans l'utérus

d'une des 50 mères porteuses rassemblées par les raéliens (y compris la fille de M^{me} Boisselier, Marina Colliolis, 22 ans). Cette abondance de femmes et d'ovules donnent une appréciable longueur d'avance à Clonaid sur ses concurrents.

Des milliers de personnes songent à faire cloner l'un de leurs proches, voire eux-mêmes.

Voir CLONE en B2
Suite du dossier en B3

LES VEUVES DU CALCIO

La maladie de Lou Gehrig décime les joueurs de soccer italiens



ROBERT FROSI
collaboration spéciale

En France, c'est le foot. En Amérique du Nord, le soccer et, bien sûr, en Italie, le calcio.

Le calcio en Italie, c'est une religion. Pour certain, c'est même une raison de vivre. Mais imaginons un instant que le calcio se mette à tuer. Il ne s'agirait pas des rixes entre supporters, mais d'un mal mystérieux découvert par hasard et qui s'en prendrait sournoisement aux joueurs. Les quotidiens commencent à en faire leur gros titres et certains, même, n'hésitent pas à parler «des veuves du calcio».

Depuis janvier dernier, une curieuse épidémie frappe le calcio. À l'origine, une vaste enquête sur le dopage dans le soccer italien. Le procureur qui diligente l'enquête est Raphael Guariniello. Dépeint comme méthodique, patient, l'homme est craint. On le compare volontiers à un félin qui observe sa proie avant de tranquillement s'en approcher pour enfin se jeter sur elle pour l'ultime issue. Raphael Guariniello a un objectif: prouver l'existence du dopage dans le calcio. Au rythme de son enquête, le procureur turinois a découvert que la péninsule émet d'étranges rumeurs concernant des maladies graves qui frapperaient des joueurs professionnels.

L'histoire a commencé en 1998 quand plusieurs veuves de joueurs de soccer ont témoigné sur la disparition précoce de leur maris dans des souffrances particulièrement atroces. En constatant leur importance et la similitude de leur cas, les veuves ont entamé un recours collectif en portant plainte pour empoisonnement. L'enquête fut alors confiée au juge Guariniello.

Le juge turinois a commandé aux experts du ministère de la Santé une vaste enquête épidémiologique dans le milieu du soccer professionnel des 20 dernières années. Deux ans d'enquête ont été nécessaires et les résultats sont consternants. La terrible et rarissime maladie de Lou Gehrig (connue aussi sous le nom de maladie de Charcot ou de sclérose latérale amyotrophique) a tué plus de 32 joueurs sur 20 000.

Le juge Raphaëlle Guariniello nous parle de sa terrible découverte: «Dans les cas des morts recensés au début de l'enquête, on a rapidement décelé la présence de la sclérose latérale amyotrophique. Au début, on a trouvé trois cas de joueurs de soccer avec cette pathologie. En approfondissant nos recherches, nous avons trouvé 32 cas de joueurs de football morts de cette pathologie. Et ce chiffre est indubitablement, selon mes experts, un chiffre très élevé par rapport à la norme que l'on retrouve dans la population normale.»

À ce chiffre morbide, il faut rajouter huit joueurs, tous atteints, mais encore vivants. Pour le juge Guariniello, cela est fondamental car leurs témoignages ont déjà révélé des similitudes. «Ils peuvent nous raconter leur histoire. Il y a déjà des histoires qui s'entrecroisent. Des histoires de traumatismes et des histoires de prise de produits contre la douleur.»

Certains neurologues, comme Tomaso Caraceni directeur de la Division de neurologie à l'Institut Carlo Besta de Milan, se sont dit très intéressés par les découvertes de la maladie chez les joueurs de soccer. Même si le chiffre des décès est anormalement élevé, il reste cependant prudent sur d'éventuelles déclarations. Le docteur Monique D'Amour, du département de neurologie du CHUM à l'hôpital Saint-Luc, est une spécialiste de la maladie de Lou Gehrig.

Voir CALCIO en B2



harry toulch
VISION
Examen de la vue

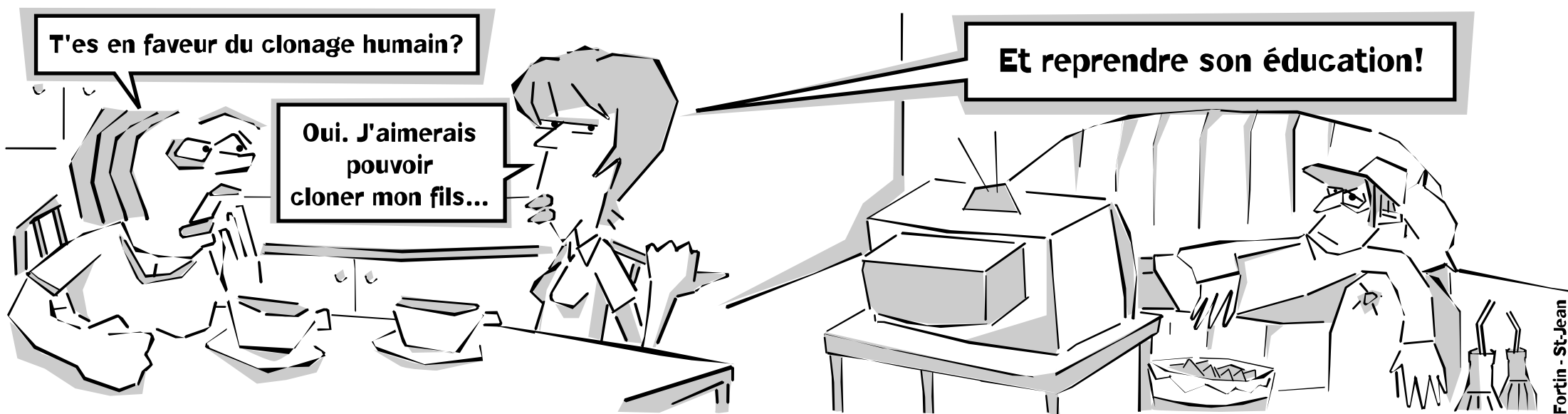
4021, boul. Saint-Laurent - (514) 849-1433 / 4129, rue Saint-Denis - (514) 849-0559 1327, av. Greene - (514) 937-0446

PRADA
Silhouette
Paul Smith
SPECTACLES
OLIVER PEOPLES®

Lentilles et antireflets
avec distinction

Nikon lenswear®

BANDE À PART



| CALCIO |

Suite de la page B1

Elle siège également au Conseil d'administration de l'Association de la sclérose latérale amyotrophique du Québec et nous explique en quoi consiste la maladie :

« La sclérose latérale amyotrophique est une maladie neurodégénératrice, c'est-à-dire une maladie qui provoque une dégénérescence des neurones, donc des cellules du cerveau et de la moelle épinière. En général, cela touche plus les hommes que les femmes et la majorité des personnes vont développer la maladie entre 55 et 75 ans. Mais on retrouve également des personnes aussi jeunes que 15 ou 20 ans. Cliniquement le patient va se plaindre d'une faiblesse progressive de ses membres inférieurs puis supérieurs, mais l'inverse peut également arriver. Des difficultés d'élocution vont survenir et la personne va avoir de plus en plus besoin d'une aide extérieure, car ses déplacements vont se réduire progressivement avec l'évolution de la paralysie. De plus, le malade connaîtra des troubles respiratoires et dans le meilleur des cas, un masque nasal sera nécessaire, mais la trachéotomie peut être envisagée. Pendant toute l'évolution de la maladie, le patient demeure irrémédiablement conscient. Il va garder intactes toutes ses facultés intellectuelles. »

Nous avons informé le Dr d'Amour de la situation italienne. Elle demeure prudente, mais émet tout de même quelques hypothèses : « Dans environ 90 % des cas, on ne connaît pas les causes de la sclérose latérale amyotrophique. Les 10 à 15 % (qui restent) sont des cas génétiques. La première réaction qu'on peut avoir sur ces nombreux cas de joueurs de soccer, compte tenu de leur jeunesse, c'est qu'il pourrait s'agir de cas génétiques, sans exclure une origine toxique ou infectieuse. On peut aussi se demander s'il s'agit vraiment de la sclérose latérale amyotrophique. Il est vrai que cela représente beaucoup de cas, que cela soulève cer-

tainement des questions, mais on n'a pas tous les éléments pour y répondre à l'heure actuelle ».

Les cas de la maladie de Lou Gehrig dans le monde du sport ne sont pas exclusifs au soccer italien. Bien sûr, il y a le célèbre joueur de baseball qui a donné son nom à la maladie. Selon le chercheur Hiroshi Mitsumoto de l'Université Columbia de New York, trois décès ont par ailleurs été constatés dans l'équipe de football des 49ns de San Francisco. Hiroshi Mitsumoto s'intéresserait aux liens entre la maladie et certains produits médicamenteux pris par les athlètes pour revenir plus rapidement.

Les liens entre la maladie de Lou Gehrig et le sport ont fait l'objet de certaines études. Récemment le Docteur Cruz, de l'Université de Stanford, écrivait dans la revue *Neuroépidémiologie* que les différents traumatismes subis dans le sport pourraient être un facteur de risque. Le docteur Donald Sienko, de l'Université du Wisconsin, aurait été plus loin dans la revue *Archives of Neurology*, en affirmant que les traumatismes auraient un rôle direct dans le développement de la maladie.

Le journaliste Marco Strambi, de l'hebdomadaire *Corriere Medico* destiné aux médecins italiens, a colligé la plupart des témoignages des chercheurs. Dans les nombreuses hypothèses présentes, celle des pesticides a retenu son attention : « Une hypothèse intéressante nous vient de Walter Bradley qui est directeur du département de neurologie de l'Université de Miami. Selon lui, le problème pourrait venir des substances chimiques, comme les pesticides, qui sont utilisés sur les terrains de soccer. Cette approche pourrait très bien s'avérer, car certaines études ont démontrées que chez les agriculteurs, cette maladie est plus répandue. Les agriculteurs sont justement des gens qui utilisent en grandes quantités des pesticides et des fertilisants. »

De tels travaux indisposent clairement les politiciens ainsi qu'une bonne partie de la population (selon un récent sondage Gallup, seuls 16 % des Canadiens appuient le clonage humain). Ils dérangeront encore plus quand on apprendra la naissance du premier clone, qui sera le premier être humain à ne pas avoir été conçu à partir de l'ADN de deux personnes. Mais s'ils se déroulent, c'est qu'il y a une demande.

Avant même que le premier bébé-clone ait vu le jour, et en dépit des lois interdisant le clonage humain, qui se multiplient partout dans le monde, des milliers de personnes songent déjà à faire cloner un de leurs proches, voire eux-mêmes. Les motifs sont nombreux : alors que les Dr Antinori et Zavos veulent s'en tenir aux couples infertiles pour qui le clonage serait la seule façon d'avoir des enfants leur étant génétiquement liés, Clonaid propose le clonage à toutes les saucées — aux gens qui souhaitent « remplacer » un enfant ou un parent mort, aux couples gays qui veulent avoir un enfant possédant les gènes d'un d'entre eux et, bien sûr, à ceux qui aspirent à la vie éternelle grâce à la science.

« Cloner un bébé n'est pas vraiment intéressant, avance Raël au téléphone. Ce qui l'est, c'est de cloner le corps d'un adulte à l'aide de la croissance accélérée, puis d'y transférer sa personnalité. »

C'est là un projet fort séduisant, mais encore faudrait-il, en premier lieu, parvenir à cloner correctement un bébé. Gros contrat, surtout quand on connaît les problèmes que les experts éprouvent à cloner des animaux.

| CLONE |

Suite de la page B1

Ceux qui s'opposent au clonage humain se plaisent d'ailleurs à rappeler qu'il a fallu 277 tentatives avant d'en arriver à Dolly, que cette dernière, près de cinq ans après sa naissance, est aujourd'hui obèse et que dans tous les projets de clonage d'animaux, des embûches et des malformations de tous genres surviennent.

« Quand on clone des bovins, il y a parfois des morts-nés, des bébés qui ne sont pas capables de survivre, tandis que d'autres souffrent de problèmes respiratoires, circulatoires ou d'immunodéficience, sans qu'on sache trop pourquoi », souligne le professeur Smith, à qui l'on doit également le clone du célèbre taureau Starbuck.

« Le risque du clonage est si élevé que je ne vois à l'heure actuelle aucune justification suffisante pour l'essayer chez l'homme », affirme M. Smith. Son collègue écossais Ian Wilmut, à qui l'on attribue la naissance de Dolly, qualifie de « criminellement irresponsables » ceux qui expérimentent le clonage chez l'humain.

Pour rassurer les inquiets, Brigitte Boisselier, de Clonaid, soutient qu'il est possible de détecter toute malformation congénitale ou maladie avant la naissance, ce que nient des experts en biologie, qui soulignent qu'aucun test génétique ne permet de tout prévoir.

« Pour les êtres humains, la question n'est pas de savoir si le clonage peut fonctionner, mais si ça peut fonctionner de façon sûre », estime Lee M. Silver, professeur de biologie moléculaire à l'Université Princeton du New Jersey et défenseur du clonage humain, qui se fait toutefois un peu fataliste.

« Les précédents historiques donnent à penser que les spécialistes de la reprogénétique n'attendront pas que la question de la sûreté soit résolue avant de procéder », dit-il, en donnant l'exemple de l'ICSI (injection directe de sperme dans les ovules), une technique de fertilité proche du clonage qui a été utilisée dans plusieurs cliniques bien avant que ne soient connues toutes les conséquences chez l'enfant ainsi conçu. « Et la demande pour le clonage sera certainement plus grande que celle pour l'ICSI. »

Nous ne sommes pas que nos gènes

Il n'y a qu'à aller faire un tour sur le site de la Human Cloning Foundation (HCF, www.human-cloning.org) pour faire connaissance avec des dizaines de personnes qui, tout en provenant d'horizons divers, partagent un rêve commun : celui de se faire cloner ou de cloner quelqu'un d'autre.

C'est le cas de l'Américaine Marion Vuchetich, une enseignante en biologie au secondaire qui, malgré ses 77 ans, est encore lucide et « réceptive aux nouvelles choses ». Deux jours après que son fils Mat-

thew, 37 ans, eut perdu la vie en tombant d'un arbre qu'il était en train d'émonder, l'idée lui est venue de le faire cloner.

Mais à quoi bon ? Le clone de Matthew aurait le même code génétique que lui, mais il serait surtout une autre personne, puisqu'il serait porté dans un autre utérus, puis élevé — une quarantaine d'années après l'« original » — dans un environnement différent. Mme Vuchetich se dit consciente de tout cela, ce qui ne l'a pas empêchée de déclarer au *New York Times Magazine* : « En clonant Matthew, je retrouverais son esprit. Mon fils avait un Q.I. de 165. Je trouve que le monde a perdu quelque chose. »

En naviguant sur le site de la HCF, on peut facilement constater que bien des gens qui aimeraient faire cloner un proche ne comprennent pas qu'un clone est tout juste un « jumeau né plus tard », pour employer l'euphémisme cher aux militants pro-clonage — et non une copie conforme sur tous les plans. Bref, que nous sommes davantage que nos gènes, et qu'il ne suffit pas de les dupliquer pour « recréer » quelqu'un.

Le professeur Silver reconnaît que bien des gens ont une mauvaise compréhension de ce qu'est le clonage. « Si vous vous faisiez cloner, a-t-il expliqué à *La Presse*, vous vous retrouveriez avec un enfant qui, à l'adolescence, ne vous écouterait pas, puisque aucun enfant — pas même un clone — n'écoute ses parents. » Pourquoi recourir au clonage, alors ? « Simple pour satisfaire le désir d'avoir un lien biologique avec son enfant. »

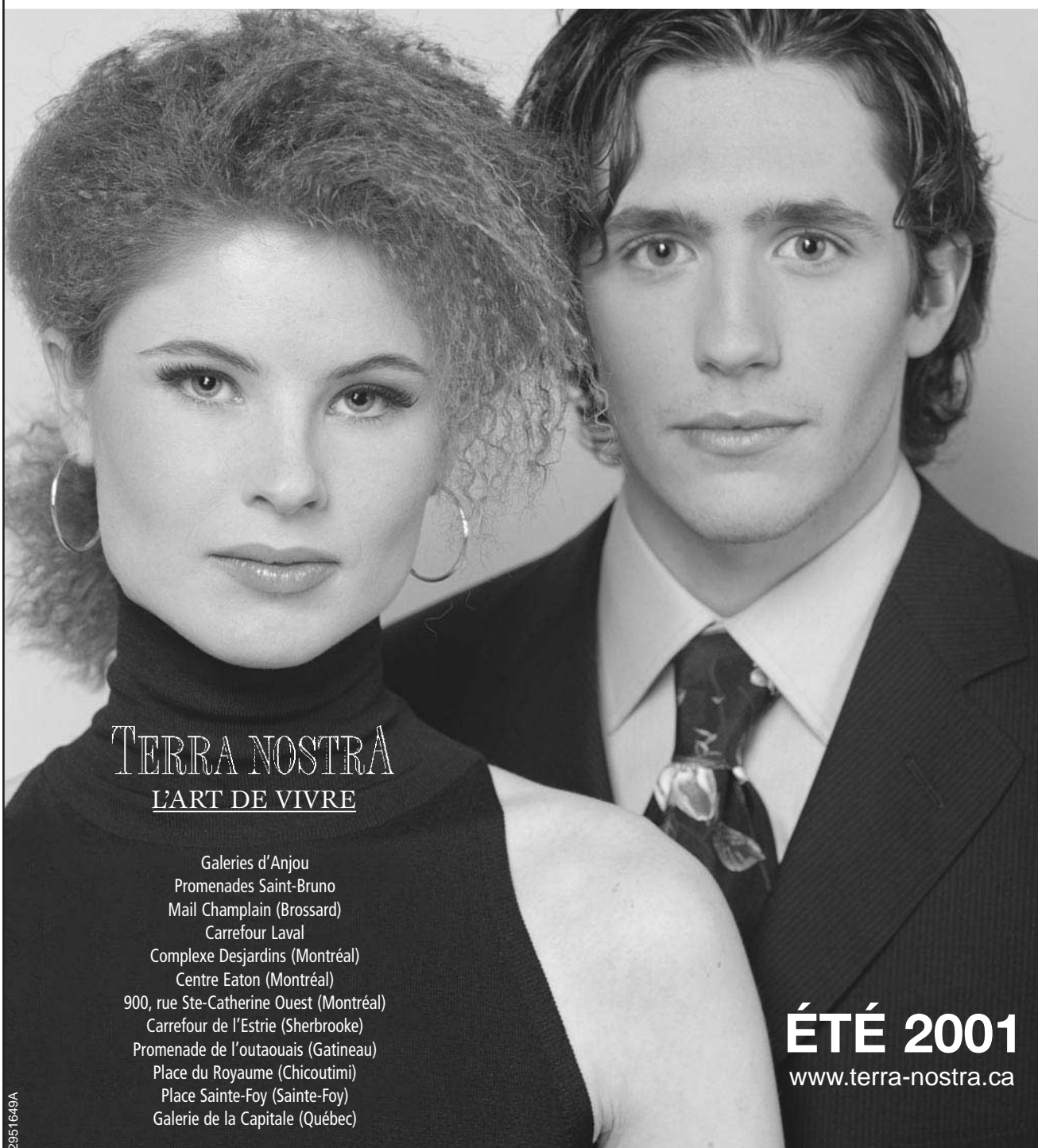
Mais que dire des conséquences psychologiques pour l'enfant-clone, sur qui pèseraient d'énormes attentes ? Ceux qui souhaitent faire cloner un enfant mort veulent « rattrapper quelque chose », admet Gregory Pence, professeur en éthique à l'Université de l'Alabama à Birmingham et partisan du clonage humain.

Ces attentes n'ont toutefois rien d'exceptionnel aux yeux de M. Pence. « Il existe toutes sortes de théories sur la bonne façon de vivre le deuil d'un enfant, dit-il. Mais en pratique, les couples hétérosexuels ont souvent des enfants « de remplacement ». Prenez la mère qui accouche d'un bébé mort-né et qui tombe enceinte tout de suite après. Personne n'en parle, mais quand quelqu'un veut utiliser le clonage dans le même but, on l'attaque. »

« Les enfants nés à l'aide de la fécondation in vitro ne semblent pas souffrir psychologiquement quand ils découvrent qu'ils ont été conçus dans une éprouvette, soutient M. Silver. Si le clonage en venait à être vu comme une pratique acceptable dans le domaine de la reproduction assistée, les enfants-clones ne devraient pas avoir plus de problèmes. »

TERRA NOSTRA

900 STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL

TERRA NOSTRA
L'ART DE VIVRE

Galerías d'Anjou
Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain (Brossard)
Carrefour Laval
Complexe Desjardins (Montréal)
Centre Eaton (Montréal)
900, rue Ste-Catherine Ouest (Montréal)
Carrefour de l'Estrie (Sherbrooke)
Promenade de l'Outaouais (Gatineau)
Place du Royaume (Chicoutimi)
Place Sainte-Foy (Sainte-Foy)
Galerie de la Capitale (Québec)

ÉTÉ 2001
www.terra-nostra.ca

Elizabeth Hager

LA GRANDE VENTE
DÉBUTE DEMAIN25% à 50%
de rabais*

- Robes de soirée • Ensembles
- Vêtements de golf
- Robes habillées

- Vêtements sport • T-shirts

(*Excluant les nouveautés sur commandes)

JAX
NESS
OLSEN
SPANNER
CHAGAL
Y. LONDON
STEILMANN
ALPINE GOLF
FRANCO VALERI

GALA
KASPER
JEREMY D
AFTER SIX
MON CHÉRIE
SIMON CHANG
FRANK USHER
ALBERT NIPON
HILARY RADLEY

5800, Mail Cavendish • (514) 487-3010

LE CLONAGE



Photo: ROBERT MAILLOUX, La Presse

« À présent, chaque être humain a droit à son propre billet de loterie à la naissance. Le clonage viendra changer tout ça », prévient Margaret Somerville, professeure aux facultés de droit et de médecine de l'Université McGill.

Le droit à la reproduction est-il absolu ?

Le bien-fondé du clonage humain divise les scientifiques

SYLVAIN LAROCQUE
collaboration spéciale

S'IL VENAIT À se concrétiser, le clonage humain initierait l'un des plus importants débats que l'humanité ait jamais connus, préviennent les bioéthiciens. Plus déclinant que ceux sur l'avortement, sur l'euthanasie ou sur les armes nucléaires, le débat sur le clonage remet en question l'origine même de la vie.

« Avec le clonage, on perd l'essence de ce qu'est l'être humain, de ce qu'est notre rôle dans la vie », affirme Margaret Somerville, directrice du Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'Université McGill et auteure du livre *The Ethical Canary*. « À présent, chaque être humain a droit à son propre billet de loterie à la naissance. Le clonage viendra changer tout ça. »

Quand elle sera au point, la technique permettra par exemple à une femme de donner naissance à un clone d'elle-même, sans avoir besoin du sperme d'un homme. Elle n'aurait qu'à faire remplacer le noyau d'un de ses ovules par celui d'une de ses cellules, qui contient l'ADN. Le rejeton qui naîtrait ainsi lui ressemblerait comme deux gouttes d'eau et aurait le même code génétique qu'elle.

Cette enfant-clone serait non seulement la fille de sa mère, mais aussi sa soeur jumelle, née une génération plus tard. Ses grands-parents seraient également ses parents. Bref, ce ne serait rien de moins que la famille d'Antigone, de Jocaste et d'Oedipe, comme le fait remarquer la psychanalyste française Monette Vacquin, auteure de *Main basse sur les vivants*.

Outre les conséquences psychologiques qu'un tel procédé pourrait avoir sur l'enfant-clone et les problèmes familiaux qu'il risquerait d'entraîner (notamment en cas de divorce), le clonage humain ouvrirait la porte à l'eugénisme, soutien-

nés ceux qui s'y opposent. Quand le clonage sera possible, on peut penser que ceux qui se feront cloner voudront que leur double soit plus beau, plus intelligent et moins gros qu'eux, question de « maximiser » ses chances dans la vie.

« Le clonage est un pas de plus vers la réification (réduction à une chose) de l'être humain, estime M^{me} Somerville. Les bébés seront comme des produits de marque: certains auront des gènes « riches », d'autres des gènes « pauvres ». On perdra le mystère de l'inconnu qui est associé à la naissance. »

La bioéthicienne reconnaît que les scientifiques s'empêchent rarement de mener des recherches au nom de considérations éthiques, « sauf peut-être dans le cas de la bombe atomique », qui aurait pu nous éradiquer de la planète depuis déjà longtemps. Juriste, elle se dit toutefois confiante que les politiciens sauront adopter des lois qui interdiront aux chercheurs de travailler à la conception d'un enfant-clone. « Ce n'est pas parce que le défi est de taille qu'il ne faut pas tenter de le relever », fait-elle remarquer.

Lee M. Silver, professeur de biologie moléculaire à l'Université Princeton, s'inscrit en faux contre cette vision. « C'est le marché — et non le gouvernement ou la société — qui dirigera le clonage », écrit-il dans son essai *Remaking Eden*. « Si le clonage est interdit quelque part, il sera offert ailleurs — peut-être dans un pays en développement qui sera ravi d'accroître ses revenus d'impôts. »

Margaret Somerville s'indigne lorsqu'elle entend pareil discours. « Cette éthique du tout-au-marché ne vise qu'à permettre aux scientifiques de faire tout ce qu'ils veulent », tonne-t-elle, en précisant qu'elle a souvent pris part avec son collègue américain à des échanges

animés mais cordiaux sur la question.

Pour M. Silver et tous ceux qui défendent le clonage humain, c'est le droit à la reproduction de chaque humain qui doit primer. « En se fondant sur le droit, reconnu par la Constitution, de se reproduire, il est difficile d'imaginer comment il pourrait être éthique de refuser à un couple qui se trouve dans une situation particulière de se tourner vers le clonage — une fois que la technologie aura été reconnue comme sûre », écrit-il encore.

Aux yeux de M^{me} Somerville, ce droit à la reproduction (« des riches », précise-t-elle) n'est en rien absolu. « Ce n'est pas parce qu'un choix est approprié pour un couple qu'il l'est pour l'ensemble de la société, dit-elle. Nous savons tous qu'il y a des choses qu'on ne peut pas faire. »

Les adeptes du clonage humain ne peuvent s'empêcher de mentionner que les critiques ont souvent condamné des développements scientifiques qui ont fini par s'avérer incontournables: l'électricité, les transplantations d'organes, la fécondation in vitro. Cette dernière a d'ailleurs été interdite dans plusieurs États américains il y a 20 ans, avant d'être finalement légalisée...

« Je n'attends que le jour où le gouvernement américain interdira le clonage humain pour aller tester la loi jusqu'en Cour suprême », clame le chef religieux Raël, fondateur de la firme Clonaid. Quoi qu'on en pense, il risque de ne pas être le seul.

Ce sujet vous intéresse ? Vous avez des commentaires à nous communiquer ? Passez nous voir pour en discuter avec d'autres lecteurs de La Presse à

La Presse www.cyberpresse.ca

Un monstre compromettrait la recherche en génétique

SYLVAIN LAROCQUE
collaboration spéciale

LES PROJETS de clonage humain n'ont rien pour rassurer les chercheurs en génétique, qui craignent de ne plus pouvoir poursuivre leurs travaux avec autant de liberté si l'on apprenait la naissance d'un clone humain lourdement handicapé.

« Si le premier bébé souffre de malformations, le clonage sera banni pour les 100 prochaines années », admet Gregory Pence, professeur de philosophie à l'Université d'Alabama à Birmingham et auteur du livre *Who's Afraid of Human Cloning ?*

Or, les scientifiques fondent de grands espoirs sur la technique du clonage, qui pourrait permettre de reproduire les cellules saines d'un malade et de les faire croître, de manière à créer des tissus frais pouvant lui être transplantés. Il y a deux façons de procéder: soit à partir des cellules souches d'un embryon-clone du malade, soit à partir de cellules souches adultes, prélevées directement sur le patient. Les cellules souches ont la capacité de se transformer en pratiquement n'importe quel tissu ou organe: cerveau, muscle, nerfs, sang, etc. Cette technique, appelée clonage « thérapeutique », pourrait éventuellement servir à traiter les maladies du Parkinson et d'Alzheimer, le diabète et la paralysie.

Par un avant-projet de loi présenté il y a deux semaines, le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, prévoit interdire non seulement le clonage d'êtres humains, mais aussi le clonage « thérapeutique », ce qui signifie que la création d'embryons à des fins de recherche ne sera pas permise. Les chercheurs devront donc se contenter de travailler sur les embryons

surnuméraires des cliniques de reproduction assistée, et les détruire après 13 jours.

Question de rassurer ceux qui craignent l'eugénisme, la loi proposée interdirait en outre la manipulation du code génétique pour transmettre une donnée à une génération suivante, ainsi que les mesures favorisant la conception d'un enfant de sexe particulier.

En Grande-Bretagne, le gouvernement a récemment adopté une loi qui interdit le clonage d'individus, mais qui permet le clonage « thérapeutique ». Le Conseil de l'Europe vient aussi de bannir le clonage humain, qui est puni par un emprisonnement de dix ans au Japon. Aux États-Unis, le Congrès et le président se sont prononcés contre la technique controversée.

« La terrible leçon de l'histoire, c'est que la science peut être utilisée pour faire le mal comme pour faire le bien, déclarait le mois dernier le ministre britannique de la Santé, Alan Milburn. Il y a des gains potentiels énormes pour la santé, mais tant que nous n'apaisons pas les inquiétudes du public, nous ne gagnerons pas son assentiment pour réaliser tous les bienfaits de la génétique. »

Comme la plupart de ses collègues, Raymond Lambert, professeur au département d'obstétrique et de gynécologie de l'Université Laval, a bien accueilli l'avant-projet de loi Rock qui, estime-t-il, ne devrait pas empêcher les progrès en matière de clonage thérapeutique. « La décision d'interdire le clonage d'embryons humains m'apparaît sage, dit-il. De toute façon, la recherche sur les cellules souches adultes est bien plus avancée que celle sur les cellules souches embryonnaires. »



Photo: AP

En 1997, le premier animal-clone, Dolly, voyait le jour. La célèbre brebis est aujourd'hui obèse, ce qui fait dire à de nombreux experts qu'expérimenter le clonage humain est dangereux.

BLAINVILLE
1150, boul. Curé-Labelle

BROSSARD
6655, boul. Taschereau

CHATEAUGUAY
279, boul. d'Anjou

CHICOUTIMI
1657, boul. Saint-Paul

DRUMMONDVILLE
3725, rue St-Couture

MONTEBELLO
550, boul. La Gappe

GRANBY
960, rue Principale

JOLIETTE
341, boul. A-Barrette

LAFONTAINE
2391, boul. Labelle

LAVAL
4225, boul. des Laurentides

LAVAL CHENEBY
3615, Autoroute Laval O.

LAVAL ST-VINCENT-DE-P.
4583, boul. Lévesque Est

LÉVIS
5220, boul. Rive-Sud

LONGUEUIL
620, place Trémis-Canada

MONTEBELLO
548, Henri-Bourassa

PIERREFONDS
14920, boul. Pierrefonds

PLAISANCE
259, rue Principale

PTE-AUX-TREMBLES
11750, rue Sherbrooke Est

QUÉBEC/VANIER
657, boul. P.-Sherbrooke Sud

REPERTIGNY
545, rue Notre-Dame

RIMOUSKI
905, rue Lussane

ROCK FOREST
4796, boul. Bourque

ST-EUSTACHE
232, rue Dubois

ST-G.-DE-BEAUCE
10655, boul. Lemaitre

ST-HYACINTHE
5400, boul. Laurier

ST-JOVITE
1525, route 117

STE-JULIENNE
1447, route 125

ST-LUC/ST-JEAN
122, rue Monson

SOREL/TRACY
206, rue du Collège

TERREBONNE
1715, chemin Gascon

THEYFORD-MINES
842, boul. Smith Sud

TROIS-RIVIERES O.
5825, boul. Royal

VAL-D'OR
1587, 4e rue

VALLEYFIELD
885, boul. Longlois

VAUDREUIL
910, boul. Harwood

VICTORIAVILLE
54, rue Girouard

VENTE SUPER SPLASH

DIVERS PLANS DE FINANCEMENT DISPONIBLES. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. *VOIR DÉTAILS EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES ET/OU CERTAINES PROMOTIONS PEUVENT VARIER D'UN CLUB PISCINE À UN AUTRE. PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION.

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN : 9 à 21 h
SAMEDI : 9 à 17 h
DIMANCHE : 10 à 17 h

ENSEMBLE DE JARDIN COMPLEX HOLLYWOOD JARDIN
6 CHAISES À BANDOULIÈRE, TABLE 38 x 60 po
499\$
PAYABLE 12 SEPTEMBRE 2001*

ENSEMBLE DE JARDIN COMPLEX VERDI
4 CHAISES BASSES, TABLE 42 po
249\$

ENSEMBLE DE JARDIN VERANDA VICEROY VERT
4 CHAISES À BANDOULIÈRE, TABLE HEXAGONALE 60 po
599\$
PAYABLE 12 SEPTEMBRE 2001*

OBTENEZ À L'ACHAT D'UN SPA STE-LUCIE
UNE PRIME DE **900\$**
SOIT :
une jupe, un couvercle, un ozonateur et une soufflerie

SPA LAURENTIEN DE MAAX
À PARTIR DE **3495\$** OU **55\$/MOIS***

OBTENEZ À L'ACHAT D'UNE PISCINE CREUSÉE
UNE PRIME DE **1300\$**
SOIT :
un ensemble de 2 lumières intégrées et un système d'épuration d'eau Nature²

PISCINE CREUSÉE
À PARTIR DE **99\$/MOIS***

PISCINE HORS-TERRE
TOUT ÉQUIPÉE ET INSTALLÉE

À PARTIR DE 26\$/MOIS*

THERMOPOMPE INSTA 2001 DE FOCUS TEMP
200\$ DE RABAIS

PISCINE HORS-TERRE
DE REMPLACEMENT SANS ÉQUIPEMENT À PARTIR DE **699\$**

CHLORE SUN
6 kg RONDELLES DE 3 po
29.99\$

CHLORE GRANULÉ
18 kg
59\$
CLUB PRO

Traitement CHOC HTH EXTRA
454 g
3.49\$

CLUB PISCINE

Un fureteur Internet pour les nuls

WWW SUR LE WEB AUJOURD'HUI

IL Y A QUELQUES mois, le géant Microsoft s'est lancé à la conquête des internautes américains « nuls », ceux qu'on décrit comme internautes débutants qui désirent bidouiller le moins possible avec des logiciels, mais qui veulent quand même envoyer et recevoir du courrier électronique, naviguer sans problème et peut-être même tenter le clavardage comme un collègue de travail ou un beau-frère plus futé en informatique. Pour les attirer, Microsoft a sorti une version simplifiée de son fureteur Internet Explorer 5.5 qu'on a rebaptisé MSN Explorer. Avec ce logiciel, on cherche à s'approprié la clientèle d'inter-

nautes débutants qui généralement se dirigent vers AOL. Il faut dire qu'au fil des ans, AOL a réussi à développer un système simple pour accéder à l'information et pour utiliser l'Internet et ses ressources. Mais revenons à MSN Explorer qui a l'avantage de présenter un logiciel tout en un avec une interface qui offre dans la même fenêtre le Web, le courrier électronique et la messagerie instantanée. Un petit bijou de simplicité. J'en reparle aujourd'hui car, d'une part, je trouve l'outil idéal pour les débutants, mais surtout parce que Microsoft vient de sortir une version canadienne et en français par-dessus le marché. Vous pouvez en télécharger une version gratuite en passant au site de MSN Canada (www.msn.ca).

PARLANT DE fureteur, je viens d'apprendre que les concepteurs québécois du logiciel de navigation Internet pour jeunes internautes AmiWeb viennent de mettre en ligne la version 2.0 du fureteur. Si vous avez des enfants âgés entre 4 et 10 ans, je vous conseille fortement de prendre quelques minutes et d'aller télécharger gratuitement une copie de ce logiciel qui encadre la navigation des jeunes internautes. Le logiciel propose des sites à visiter, sélectionnés par des experts, selon les différents groupes d'âges. AmiWeb permet également aux parents d'ajouter des sites au parcours proposé par le fureteur ou d'en bloquer certains autres. Pour une copie du logiciel, passer au site du fabricant (www.midmultimedia.com/amiweb).

ET JE TERMINE avec une petite nouvelle à l'intention des habitants et des commerçants du chic Plateau Mont-Royal. Vous serez sûrement heureux d'apprendre que vous avez un second site portail pour votre quartier. C'est hier qu'une entreprise hors Plateau, Dynamik Marketing, a présenté un tout nouveau site portail pour le quartier du Plateau, auquel on peut accéder à l'adresse [MonPlateau.com](http://www.leplateau.com). Un site qui viendra peut-être éclipser le très modeste site Web de l'hebdomadaire local *Le Plateau* (www.leplateau.com) du groupe Transcontinental. On est loin d'un MontréalPlus.ca mais ça viendra sûrement un jour !

Bruno Guglielminetti
collaboration spéciale

La curiethérapie pour traiter le cancer du sein

PASCALE BRETON

Pierrette Beausoleil a appris le terrible diagnostic le 4 décembre dernier : elle avait un cancer du sein. Moins de trois semaines plus tard, elle avait cependant terminé ses traitements et revenait à la maison, prête à reprendre ses activités.

Normalement, les traitements durent pour tant cinq semaines et avec les listes d'attente, ils auraient dû débuter au mois de mai. Mais M^{me} Beausoleil a participé aux essais cliniques de phase II en curiethérapie, un traitement innovateur qui est plus rapide et moins coûteux pour traiter les tumeurs au sein. Il est développé par le Centre de recherche en oncologie Ville Marie, en collaboration avec le pavillon Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et l'hôpital St. Mary's.

« Pour moi, la curiethérapie a été un traitement très rassurant. C'est difficile d'avoir un cancer et d'attendre six mois avant de subir les traitements, comme c'est souvent le cas présentement. Il faut dire qu'à lui seul, le mot cancer fait peur », confie M^{me} Beausoleil. Au total, elles sont six femmes, comme elle, à avoir profité le traitement novateur entre les mois d'août et de décembre 2000.

La curiethérapie consiste en un nouveau procédé de radiothérapie qui est beaucoup plus puissant que le traitement traditionnel. Après la chirurgie, des cathéters sont installés dans le sein de la femme et branchés à la machine de curiethérapie au moment du traitement, une semaine plus tard.

« Le traitement est dirigé seulement vers la cavité où le chirurgien a enlevé la tumeur alors que normalement la radiothérapie est dirigée vers tout le sein », explique le Dr David Donath, chef du service de curiethérapie au CHUM et radio-oncologue au Centre

d'oncologie Ville Marie. En plus d'être rapide, le traitement est moins coûteux. Normalement, il faut compter environ quatre millions de dollars pour installer une salle de radiothérapie, tandis que l'appareil destiné à la curiethérapie coûte quatre fois moins cher, soit un million, en plus d'être mobile. « Aux États-Unis, une machine est installée dans un camion et voyage entre trois hôpitaux », dit M. Donath. Il est ainsi possible de traiter des patientes qui résident dans des régions éloignées, sans qu'elles aient à se déplacer.

La curiethérapie n'est pas un processus nouveau. Il est utilisé en Europe, aux États-Unis et au Québec, comme traitement complémentaire à la radiothérapie pour soigner certains cancers, entre autres dans le cas de récidives ou pour traiter de jeunes patientes. Ce qui est novateur, c'est d'utiliser seulement la curiethérapie. Le spécialiste américain Robert Kuske a été l'un des premiers à développer le traitement et a réalisé une étude concluante sur 50 patientes.

« De notre côté, nos premiers essais cliniques montrent des résultats positifs. Bientôt, nous allons entreprendre d'autres études cliniques pour comparer les deux traitements, soit la radiothérapie conventionnelle et la curiethérapie, mais déjà, plusieurs sont d'avis que cette étude n'est pas nécessaire pour prouver l'efficacité du nouveau traitement », déclare le Dr John Keyserlingk, chirurgien oncologue au Centre du sein du CHUM et au Centre d'oncologie Ville Marie, en parlant des essais cliniques au Québec.

Pour que le traitement soit efficace, le protocole très strict doit cependant être respecté à la lettre. Tous les oncologues ne sont pas formés, actuellement, pour cette nouvelle technique. « Il va falloir augmenter l'expertise des spécialistes pour pouvoir offrir le traitement, mais le mot commence à se passer », conclut le Dr Keyserlingk.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

La technologue en radiothérapie du Centre d'oncologie Ville Marie, Kathia Mendelew, a pris part à la présentation de nouveaux essais cliniques dans le traitement du cancer du sein, la curiethérapie. Le petit appareil nécessaire au traitement est moins coûteux, mobile et fait en sorte que la radiothérapie atteint directement l'endroit ciblé et non tout le sein.

TROIS DERNIERS JOURS! - APPELÉZ AVANT LE 19 MAI

la Saie
nettoyage à domicile

NETTOYAGE DE MOQUETTES

Rabais de 30-40%

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION

- ★ Notre procédé nettoie vos moquettes à fond, complètement et en toute sécurité.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient, même le samedi.



29 \$ 2 pièces et 1 vestibule

Notre prix ord. : 46 \$. Notre procédé de nettoyage à la vapeur déluge la saleté, nettoie les fibres à fond et en ravive les couleurs.

59 \$ 5 pièces et 1 vestibule

Excellente occasion! Notre prix ord. : 85 \$.

74 \$ maison au complet*

*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule

Rabais de 50 % - valeur exceptionnelle! Notre prix ord. : 124 \$.

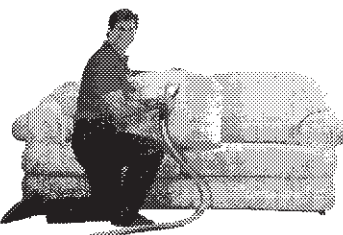
23 \$ méthode de luxe en 2 étapes

Pour chaque pièce nettoyée selon notre procédé spécial, recommandé pour les moquettes très sales. Pulvérisations préalables et agitation des fibres pendant le nettoyage à la vapeur. Notre prix ord. : 39 \$.

NETTOYAGE DE MEUBLES RABAIS DE 20%

59 \$ UN CANAPÉ ET UN FAUTEUIL

Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires. Méthode de nettoyage adaptée au tissu pour le maximum de résultats. Notre prix ord.: 74 \$.



© Copyright 2000 Compagnie de la Saie d'Hudson

Appelez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h

(514) 339-5420

1 800 441-0224

SERVICES À DOMICILE
Avantageux • Fiables • Commodes

- Nettoyage résidentiel
- Décoration intérieure
- Sécurité à domicile
- California Closets

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Frais additionnels pour moquettes en laine. Prix fixé séparément pour escaliers. Services non offerts dans toutes les régions.

PUBLICITÉ

Manque de personnel qualifié dans le domaine du voyage

Beaucoup plus de postes que d'étudiants au Collège April-Fortier

La mission du Collège April-Fortier : former du personnel compétent pour répondre aux besoins de l'industrie du voyage, et ce, depuis 21 ans.

Les diplômés peuvent se diriger vers trois secteurs du domaine du voyage :

Les agences de voyages détaillantes qui servent deux marchés importants : les voyages de loisirs et les voyages d'affaires. Depuis trois ans, le secteur affaires manque de personnel qualifié. Il y a au Québec environ 1 000 agences de voyages dont environ 600 dans la région de Montréal.

Les grossistes en voyages sont les agences qui préparent les voyages vendus par les détaillants. On y trouve plusieurs champs de spécialisation dont la consolidation; ce secteur écumé systématiquement les diplômés forts au niveau technique. Il y a plus d'une centaine de grossistes au Québec et la plupart sont situés dans la région de Montréal.

Les compagnies aériennes : à certains moments ce secteur requiert un grand nombre de candidats pour ensuite en accueillir au compte-gouttes.

Le Collège a toujours connu beaucoup de succès au niveau du placement, mais depuis un an il manque sérieusement de diplômés pour satisfaire à la demande. Un candidat fonctionnel en anglais et en français a actuellement le choix entre plusieurs postes. Environ 75 % des postes offerts commandent des candidats fonctionnels dans les deux langues.

On véhicule souvent que les salaires sont bas dans le domaine du voyage; un diplômé dans la vingtaine qui oeuvre chez un consolidateur comme **Intair-Transit** franchit normalement le cap du **30 000 \$** par année en moins de deux ans. Un agent de voyages est rémunéré en fonction du profit brut qu'il génère dans son agence; certains gagnent des salaires très intéressants. Les salaires versés sont une question de productivité et pour être productif un travailleur se doit d'être bien formé.

La durée de la formation à temps plein est de cinq mois, incluant un stage en milieu de travail. Il y a 11 sessions par année en français et trois en anglais; on peut donc commencer à peu près à tous les mois.

On peut aussi suivre le programme à temps partiel, le jour, le soir ou les fins de semaine. Les cours de soir et de fin de semaine sont offerts trois fois par année; ceux d'automne débutent le 13 septembre et ceux d'hiver le 19 janvier.

La formation dispensée par le Collège est sanctionnée par une Attestation d'Études Collégiales (AEC) reconnue par le ministère de l'Éducation et les étudiants sont admissibles à l'aide financière du service des Prêts et Bourses. Même les étudiants inscrits aux cours du soir et de fin de semaine sont admissibles.

Le Collège April-Fortier est la plus importante école privée spécialisée dans la formation de personnel pour le domaine du voyage au Québec. La qualité de sa formation professionnelle est hautement reconnue par toute l'industrie. Le Collège April-Fortier est reconnu comme étant l'**École du Voyage**.

Le Collège maintient des liens très étroits avec l'industrie du voyage et la force du Collège réside dans le fait qu'après cinq mois de formation, les candidats sont actifs sur le marché du travail.

Une fois sur le marché du travail, les diplômés peuvent bouger rapidement à l'intérieur de l'industrie en fonction des opportunités d'emploi et accéder à des salaires supérieurs; le domaine du voyage est un secteur en pleine croissance et de nouvelles opportunités se présentent constamment. Plusieurs diplômés du Collège April-Fortier occupent des postes clés dans divers secteurs de l'industrie et font appel au Collège pour combler leurs besoins en personnel.

Pour mieux connaître l'industrie du voyage, visualiser les types d'emploi qui vous conviennent, et recevoir de la documentation, n'hésitez pas à téléphoner au Collège ou, mieux encore, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Comme l'industrie offre une multitude d'emplois très diversifiés, le conseiller pourra vous orienter en fonction de vos expériences, de votre âge, de vos études et de vos objectifs. L'industrie du voyage a besoin de personnes de tout âge et plusieurs jeunes retraités se joignent à ce domaine fascinant car on peut y travailler à temps plein ou à temps partiel.

Le Collège April-Fortier est situé à 801, rue Sherbrooke Est à Montréal au coin de la rue Saint-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke.

On peut communiquer avec le Collège April-Fortier aux numéros suivants :

région de Montréal : **(514) 878-1414**

ou sans frais de l'extérieur : **1 888 878-1414**

www.april-fortier.com

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

16 mai 2001

Page B5 manquante

La religion du rave

HUGO DUMAS

EN DANSANT toute la nuit par grappes de milliers, en respectant les différences de chacun, en partageant dans une même pulsion leur amour de la musique électronique, les jeunes qui s'éclatent dans les raves étanchent en quelque sorte une grande soif de spiritualité.

Le rave est une sorte de messe qui dure toute la nuit. Rythmé au son de la musique techno, il prend des allures de rite de passage pour ses participants en quête de bonheur et de sens à leur vie. C'est une communion de jeunes qui vivent une expérience « *hyper-intense* et *hyper-mystique* », note François Gauthier, étudiant à la maîtrise en sciences religieuses à l'UQAM et un des organisateurs du colloque Technoritualités qui a pris fin hier, à Sherbrooke, dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

Technoritualités a réuni, pour une rare fois, plusieurs universitaires qui ont braqué leur loupe sur le phénomène du rave, apparu à Montréal au début des années 90, mais qui vient de l'Angleterre. L'accent a été mis sur la religiosité associée au phénomène.

Le rave répond à ce besoin de faire partie d'un tout et d'être rattaché à l'Univers. « Quand une institution traditionnelle (comme l'Église catholique) ne fonctionne plus, tu recrées ailleurs ce dont tu as besoin, dans une autre forme qui te permet de vivre ta spiritualité », explique l'universitaire de 27 ans, en ajoutant que le rave avait un

côté païen semblable à celui des tribus qui se servent de la musique pour entrer en transe.

Exemple ? À une certaine époque dans le Midwest américain, la scène rave a été liée au satanisme. « Des jeunes de Milwaukee passaient leurs journées à écouter du Ozzy Osbourne et de la musique du même style, mais le soir, ils se défonçaient dans les raves. Il y avait ce côté de destruction, de libération et les flyers véhiculaient ces idées », dit François Gauthier.

Contrairement au mouvement punk qui prône la rébellion, le mouvement rave ne répond à aucun dogme. Instrumentale la plupart du temps, sa musique ne véhicule aucun message. « Il n'y a pas de discours dominant. Il y a cependant un désir d'inclure toutes les différences », note le chercheur.

Quand François Gauthier parle de rave, il ne parle pas de ces gigantesques partys commerciaux qui remplissent le Centre Molson ou le Stade olympique. Il évoque plutôt les fêtes underground plus intimes où les raveurs adhèrent toujours à la philosophie du PLUR, un acronyme des mots anglais paix, amour, unité et respect.

« Dans un rave, tu ne célèbres rien. Tu célèbres simplement le fait d'être là, avec les autres. La star, c'est la foule. Ce n'est pas le DJ », note François Gauthier, qui a assisté aux premiers balbutiements de la scène rave de Montréal au début des années 90.

De secret, le rave est aujourd'hui devenu happening. « En devenant plus commercial, le rave s'est tiré dans le pied. Il ressemble de plus



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Le rave est une sorte de messe qui dure toute la nuit. Rythmé au son de la musique techno, il prend des allures de rite de passage pour ses participants en quête de bonheur et de sens à leur vie.

en plus à un spectacle. Dans un spectacle, tu observes. Dans un rave, tu participes et tu prends de l'énergie pour danser et pour te fabriquer un costume. C'est cette notion de participation qui différencie le rave du spectacle », explique François Gauthier.

Et le culte de la vedette n'a pas sa place dans un rave. « On est tous sur la même longueur d'onde. Dans un rave, tu abandonnes ton ego. Si tu vas simplement dans un gros événement parce qu'il y a des DJ vedettes et que c'est censé être bien hot, tu ne peux pas vraiment

l'abandonner. Il t'en manque un bout », indique le jeune chercheur. Cette notion d'abandon est étroitement associée à la consommation d'ecstasy, cette drogue populaire qui enlève les inhibitions.

Par ailleurs, la culture rave laisse aujourd'hui de profondes traces dans la culture de masse, comme ces annonces de Labatt Bleue qui semblent tout droit sorties d'une fête techno, note François Gauthier. « L'alcool symbolise ce que la société te propose pour te défoncer. Mais personne ne boit d'alcool dans un rave. Un des symboles du rave est la bouteille d'eau », ajoute-t-il.

Le rave a introduit un nouvel esthétisme graphique aux formes techno que l'on retrouvait au départ sur les flyers, ces bouts de carton distribués gratuitement dans les rues et qui annoncent la tenue d'événements.

L'ère post-rave a aussi donné naissance aux *after hours*, des endroits mi-bar mi-entrepôt qui restent ouverts toute la nuit, sans toutefois servir d'alcool. François Gauthier déplore la commercialisation de ce type de boîte de nuit qui ne respectent pas la philosophie originale du rave, précise-t-il.

Une conséquence positive du mouvement ? Avoir décoincé les jeunes hommes homosexuels. « Un rave, c'est très sensuel et c'est déconnecté de la genitalité. Il n'y a pas vraiment de drague. Cela a permis à des hétérosexuels d'expérimenter des contacts non génitaux avec des femmes (comme des massages), mais aussi avec des hommes. Ça leur a fait du bien », dit François Gauthier en riant.

Un théologien justifiant l'homosexualité et la masturbation est rappelé à l'ordre

Agence France-Presse

CITÉ DU VATICAN — Le théologien espagnol Marciano Vidal, qui a justifié dans ses écrits l'homosexualité, la masturbation, la contraception et la fécondation artificielle, a été rappelé à l'ordre par le Vatican et obligé de reconnaître ses erreurs, selon un document publié hier par la salle de presse du Saint-Siège.

Le père Vidal, âgé de 64 ans et membre de la congrégation du Très Saint Rédempteur, a ainsi estimé dans une de ses oeuvres que la gravité de la masturbation « n'a pas été prouvée » et donc le jugement de la morale catholique selon laquelle les actes d'auto-érotisme sont objectivement des actions intrinsèquement mauvaises « ne serait pas juste ».

Au sujet de l'avortement, le père Vidal affirme que « toute libéralisation juridique de l'avortement n'est pas contraire de manière directe à l'éthique » catholique et que « les méthodes interceptives, c'est-à-dire celles qui agissent après la fécondation et avant la nidation, ne sont pas abortives », en prenant à contre-pied le Vatican qui est contre cette dernière méthode, celle de la « pilule du lendemain ».

« En général, écrit-il, on ne peut pas les considérer comme des procédés moralement licites pour contrôler la natalité. Elles sont cependant moralement acceptables dans des situations de particulière gravité, lorsqu'il est impossible de recourir à d'autres moyens. »

En ce qui concerne la contraception, le théologien estime notamment que « l'utilisation morale des méthodes strictement anticonceptionnelles doit être objet de discernement responsable de la part des conjoints ».

Pire encore, le religieux espagnol juge que « la doctrine de l'Église sur l'homosexualité possède une certaine cohérence, mais ne jouit pas d'un fondement biblique suffisant » et suggère à cette dernière d'adopter une attitude qui reste provisoire ».

« De telles affirmations sont incompatibles au plan moral avec la doctrine catholique, selon laquelle il existe un jugement précis et ferme sur la moralité objective des relations sexuelles entre les personnes de même sexe », commente dans une note la Congrégation de la doctrine de la foi (ancienne Sainte Inquisition), qui a jugé le théologien.

Le Vatican accuse en outre le père Vidal de « d'ambiguïté » ou de « s'éloigner de la doctrine de l'Église » sur d'autres questions morales, dont la fécondation artificielle *in vitro* qui « ne peut être déclarée immorale en principe », selon le théologien.

À la suite d'un long échange de lettres et de convocations à la Congrégation vaticane pour la doctrine de la foi qui lui demandait « la reconnaissance explicite des erreurs et des ambiguïtés constatées », le théologien a accepté de « réélaborer ses ouvrages selon les modalités établies » par l'ancien tribunal du Saint-Office, chargé de défendre la pureté de la doctrine catholique.

MÉDIAS

L'actualité mise à nu

Très professionnel. Comme n'importe quel autre lecteur de nouvelles, il lit ses journaux tous les matins, suit l'actualité à la loupe, apprend ses textes, les récite de son mieux. Et en prime, il se déshabille.
Son nom : Lucas Tyler.



SILVIA GALIPEAU

PREMIER LECTEUR de nouvelles du fameux site Internet Nakednews.com, Lucas Tyler regarde tous les jours la caméra droit dans les yeux, en différé sur le site torontois. Qu'il s'agisse de la crise énergétique aux États-Unis, du projet antimissile américain, du conflit israélo-palestinien, ou encore la chute des technos en Bourse, il explique le tout avec le plus grand sérieux. En même temps, le plus naturellement du monde, il se déshabille.

Viennent les prochaines nouvelles du jour : hausse du taux de chômage, accident ferroviaire, en voulez-vous, en voilà ! La chemise est enlevée, s'envole ensuite le pantalon, et enfin (pardonnez l'expression), il se retrouve dans la nudité la plus totale.

Ses collègues féminines, Victoria, Carmen, Diane et Holly, font toutes de même. Et depuis cette semaine, le dernier venu masculin, fait pareil aussi.

On s'en doute, le site est vendeur : « Six millions d'entrées par mois », affirme fièrement Lucas Tyler, en entrevue à *La Presse* — précisons : en entrevue téléphonique (à notre grande déception, d'ailleurs). De quoi faire baver plus d'un site de nouvelles traditionnel. À titre d'exemple, Cyberpresse.ca accueille mensuellement quelques 250 000 visiteurs uniques.

À la manière du très respectueux *New York Times* et de son slogan « All the news that's fit to print » (« toutes les nouvelles qui valent d'être publiées »), Nakednews.com scande en clin d'oeil : « News wide nothing to hide » (« les nouvelles qui n'ont rien à cacher »).

« C'est fait très professionnellement, il n'y a rien dans le site dont je pourrais ne pas être fier, lance d'emblée Lucas Tyler. Habillés ou nus, les nouvelles sont les mêmes. La nudité, c'est seulement notre accroche. »

Le jeune homme de 33 ans, né à Dollard-des-Ormeaux, a connu tout un revirement de carrière pour en arriver là. En l'espace de quelques mois, sa vie s'est littéralement transformée. D'une carrière sans histoire dans le monde de la finance, il s'est retrouvé sur l'un des sites Internet de nouvelles les plus populaires.



Lucas Tyler

INTERNATIONAL NEWS

NAKEDNEWS.com

« Au début, j'étais trop raide (« stiff »). Pardonnez-moi le jeu de mots », lance Lucas Tyler en riant.

Comment s'est-il retrouvé là ? Lucas a suivi des cours en économie à l'Université Concordia. Sans jamais terminer le programme, il s'est lancé en affaires avec un copain, mettant sur pied une entreprise de ventes à Montréal. Puis, il y a de cela huit ans, il est parti pour Toronto. Il a d'abord travaillé à la banque CIBC, avant de se retrouver conseiller financier. Il a ensuite fait le saut dans une autre institution financière, dont il tient à taire le nom. « J'ai signé une entente de confidentialité », explique-t-il. Pudiques, ses anciens patrons ? « Mes anciens collègues ont été choqués », glisse-t-il seulement.

Quoi qu'il en soit, en décembre dernier, Lucas a décidé de tourner la page. La finance ? Basta ! Il a jugé qu'il lui fallait trouver quelque chose de plus créatif, du théâtre ou de la mode, peut-être. Mais avant de se lancer, il a préféré prendre une année sabbatique, histoire de voir le monde. En février, après avoir voyagé un peu, il déniche une petite annonce dans le *Toronto Star* : on pouvait y lire qu'à la suite de la demande populaire (lire féminine), le site Nakednews, en ligne

depuis décembre, cherchait des candidats masculins. Le site précisait que les candidats devaient se présenter en culottes courtes. Moins exhibitionniste à l'époque, il avoue : « S'ils avaient demandé de passer l'audition nu, je n'y serais jamais allé. » Il passe donc l'audition en *shorts* et l'épreuve de lecture. Un mois plus tard, il est convoqué à nouveau. Cette fois, il doit se déshabiller. « J'avais un peu d'appréhension parce que je devais enlever mes vêtements. J'étais un peu mal à l'aise. Mais dès que je me suis mis à lire les nouvelles, c'est passé. »

Croyez-le ou non, c'est aussi ce qu'il a trouvé le plus difficile : la lecture des nouvelles ! « Au début, j'étais trop raide (« stiff »). Pardonnez-moi le jeu de mots », lance-t-il en riant. Aujourd'hui, même s'il est encore un peu gêné quand quelqu'un fait irruption sur le plateau pendant le tournage, il se considère nettement plus naturel.

Lucas n'a rien voulu révéler de son nouveau salaire. Il a seulement affirmé qu'il gagnait autant qu'à titre de conseiller financier. Et combien gagne un conseiller financier ? « Cela varie. Selon la performance, cela peut varier entre 30 000 \$ et un million. » Parions que son salaire se situait dans l'échelle supérieure.

Combien de temps pense-t-il faire ce travail ? Mystère. Et après ? « C'est une mer-

veilleuse occasion qui va m'ouvrir plein de portes », pense-t-il.

Sa famille le pense aussi, et l'approuve dans ses choix. Même si, comme tous ses amis, ses parents ont d'abord bien rigolé en apprenant les détails de son nouvel emploi. Et sa copine ? Pas de problème, car il n'en a pas. « Je cherche toujours l'âme soeur », dit-il. Avis aux intéressées.

À l'oeuvre depuis à peine plus d'un mois, Lucas ne se considère toutefois pas comme un journaliste. « Je ne fais pas non plus semblant de l'être. Je suis un lecteur de nouvelles. »

À la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), personne ne s'est penché sur la question de savoir s'il s'agit ou non de journalisme. Pierre Sormany, professeur de journalisme à l'Université de Montréal, pense qu'il s'agit avant tout d'un « gadget » : « Dans l'univers du Web, on fait n'importe quoi pour se faire remarquer », commente-t-il. Un « gadget », certes, mais un gadget de nouvelles. « C'est de l'information, dit-il, mais de l'information très succincte, très minimale. » Mais qu'importe, car de toute évidence, les gens ne vont pas là pour s'informer. « Les gens vont là par curiosité », pense-t-il. Une fois l'effet de nouveauté passé, il croit que le site devrait perdre de son attrait. « À un moment donné, les gens vont se tanner. »

« Dans l'univers du Web, on fait n'importe quoi pour se faire remarquer », commente Pierre Sormany, professeur de journalisme.



Un nouveau type d'assurance-vie ?

► LA CLASSE M. À PARTIR DE 48 600 \$*
« Une intrusion minimale au niveau des pieds du conducteur. Des mesures prises à hauteur de la tête, de la poitrine et des jambes indiquant un faible risque de blessures. Un espace de survie bien préservé pour le conducteur. »

► Ces quelques mots décrivent les excellents résultats obtenus par la Mercedes de Classe M lorsqu'elle fut soumise à un test de collision à 64 km/h, effectué par l'Insurance Institute for

Highway Safety. Des quatorze utilitaires sport intermédiaires mis à l'épreuve, la Classe M fut nommée « Meilleur choix ».

► Ces termes ressemblent peut-être à un diagnostic médical, mais nous les trouvons fort convaincants. Parce qu'ils prouvent que les dispositifs de sécurité

dont nous équipons la Classe M peuvent faire toute la différence. En somme, c'est un peu comme si l'on vous offrait un nouveau type d'assurance-vie.

► La location-bail d'une Classe M. À un taux irrésistible, pendant une durée limitée. Pour l'adresse du concessionnaire

le plus proche, faites le 1 800 387-0100 ou rendez-vous à www.mercedes-benz.ca.



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Crédit Canada. Chez les concessionnaires participants seulement. Chiffres basés sur un bail de 24 mois à faible kilométrage pour une ML320 Éléance 2001 avec verre teinté en option, valeur de reprise fixe, taux d'intérêt annuel de 6,5 % et coût d'acquisition de 55 210 \$. Transport non compris. À la signature du bail le client s'engage à verser : un acompte de 9 000 \$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 629 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'enregistrement et d'immatriculation. Le client accepte de faire 24 versements égaux de 629 \$, plus taxes représentant un total de 15 096 \$ plus les frais d'enregistrement et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparation sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 36 000 kilomètres, au coût de 20 ¢ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usure et d'utilisation. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'utilisation courants et les coûts entraînés au-delà de la normale.] Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 36 438,60 \$, plus les frais et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails complets auprès du concessionnaire. *P.D.S.F. de la ML320 Classique 2001. © Mercedes-Benz Canada Inc., 2001, Toronto, Ont. Une Compagnie DaimlerChrysler

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

16 mai 2001

Page B8 manquante